



Itinéraire cyclable suggéré Centre-ville - Sart Tilman

- 1 Traversée de la Meuse via la passerelle Saucy
- 2 RAVeL, en longeant les quais Van Beneden, Churchill et Marcellis
- 3 RAVeL, en passant par le parc de la Boverie
- 4 Traversée de l'Ourthe via le pont de Fétille (conseillé de mettre pied à terre)
- 5 Traversée du canal de l'Ourthe et passage par Angleur via la rue du Biez (rue Marcotty vers le centre-ville), la rue des Aguesses, la rue Henri Dunant, la rue Vaudrée et la rue de la Résidence
- 6 Rue du Vallon

Projet d'aménagement réalisé par la Ville de Liège à la demande de l'Université en été 2017

- 7 Aménagement cyclable sécurisé entre la rue du Vallon et la rue de la Belle Jardinière

Projet d'aménagement réalisé au printemps 2016 par le SPW à la demande de l'Université



- 8 Rue de la Belle Jardinière

Projet de rénovation de l'éclairage et de marquages cyclables réalisé par la Ville de Liège à la demande de l'Université au printemps 2017

- 9 Liaison vers la résidence étudiante et le campus universitaire du Sart Tilman

Projet de liaison piétonne entre la rue de la Belle Jardinière et la rue des Homes réalisé en mars 2018 par l'Université



— RAVeL
— Cheminement cyclable suggéré

0 0,5 1 Kilomètres

ULiège ARI - cellule urbanisme et mobilité